

Mirova Green Impact Private Equity

REPORTING SEMESTRIEL

COMMUNICATION À CARACTÈRE PUBLICITAIRE - EXCLUSIVEMENT POUR LES INVESTISSEURS PROFESSIONNELS OU NON PROFESSIONNELS INVESTIS DANS LE FONDS ⁽¹⁾

Juin 2024

Objectif du fonds :

L'objectif du FCPR est d'être investi, en permanence, en actions de Catégorie MB1 du Compartiment MEAC 2, son fonds maître.

L'objectif du fonds maître est d'investir dans des sociétés non cotées en bourse ou cotées mais de petite ou moyenne capitalisation (moins de cinq cents millions d'euros) dont les activités contribuent directement à la réalisation d'au moins un des Objectifs de Développement Durable (« ODD ») des Nations Unies, afin d'accélérer l'impact positif sur l'environnement et la société tout en offrant des rendements financiers convaincants.

L'atteinte de l'objectif extra-financier est fondé sur la réalisation d'hypothèses faites par le gérant financier.

Part	Code ISIN	Actif net	Nb de parts	Valeur liquidative
B1/N (EUR)	FR001400CNI1	4 328 199	4 390.37	985.84
B3/N (EUR)	FR001400DOC0	2 944 508	2 986.80	985.84
B4/N (EUR)	FR001400D0B2	9 858 404	10 000.00	985.84
Actif net global :		17 131 112		

Source : Natixis Investment Managers International

Caractéristiques du fonds

- ✓ **Société de gestion**
Natixis Investment Managers International
- ✓ **Forme juridique**
FCPR (Fonds Commun de Placement à Risques) / FIA
- ✓ **Type de gestion**
Private equity
- ✓ **Classification SFDR**
Article 9
- ✓ **Investisseurs**
Professionnels et non professionnels
- ✓ **Date de première valorisation**
30/06/2023
- ✓ **Durée de placement**
10 ans
- ✓ **Risques spécifiques**
 - Risque lié à la sélection des Investissements
 - Risques liés à l'effet de levier
 - Risque d'illiquidité des actifs
 - Risque inhérent à tout investissement en capital
 - Risques liés à la gestion de la trésorerie
 - Risque de contrepartie
 - Risque de taux
 - Risque de concentration
 - Risque de durée
 - Risques liés à l'environnement économique
 - Risque de change
 - Risque de crédit
 - Risque lié aux obligations convertibles
 - Risque lié au manque d'information
 - Risque en matière de durabilité
 - Risque en matière d'impact

Veuillez vous référer au règlement du fonds pour obtenir les définitions associées à ces différents risques.

Communication publicitaire à destination exclusive des investisseurs éligibles tels que définis par le règlement du fonds. Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés pour l'investisseur avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Le FCPR (Fonds Commun de Placement à Risques) Mirova Green Impact Private Equity (MGIPE) géré par Natixis Investment Managers International est un FIA (Fonds d'Investissement Alternatif) agréé par l'AMF depuis le 19 août 2022 - Fonds commun à risques nourricier dont jusqu'à 100 % de l'actif net peut être investi dans Mirova Environment Acceleration Capital. Mirova Environment Acceleration Capital (MEAC) est une Société de Libre Partenariat (SLP) de droit français (FPS, FIA) composée de plusieurs compartiments distincts, ouverte à de nouvelles souscriptions aux investisseurs éligibles tels que définis par le règlement du fonds. Mirova est la société de gestion. L'approbation de l'autorité de surveillance n'est pas requise pour ce fonds. Ce fonds n'offre pas de liquidité : aucun rachat n'est possible jusqu'à la liquidation finale du fonds soit pendant 10 ans (auquel peut s'ajouter une période de prorogation éventuelle de 2 ans). Veuillez-vous reporter au document réglementaire du fonds (Limited Partnership Agreement) avant de prendre toute décision d'investissement finale. Le fonds MGIPE est destiné exclusivement aux investisseurs éligibles tels que définis par le règlement du fonds, à des clients professionnels au sens de la Directive MIF et à des investisseurs individuels qui ont une connaissance et/ou une expérience de ces types de produits, qui ont obtenu des conseils appropriés en investissement et qui ont la capacité de supporter les pertes à la hauteur du montant investi dans le Fonds, celui-ci présentant **un risque de perte en capital**. Le Fonds ne conviendra pas aux investisseurs individuels incapables de supporter un tel investissement illiquide à long terme.

L'investisseur est seul responsable pour déterminer s'il a rempli les conditions d'éligibilité du 150-0 A, III et 163 quinquies B du Code Général des Impôts. Les souscripteurs doivent prendre tous conseils utiles auprès d'un professionnel qualifié sur les incidences d'un investissement, la Société de Gestion ne pouvant à ce titre encourir de responsabilité.

⁽¹⁾ Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés avant de prendre toute décision d'investissement.

Mirova Green Impact Private Equity

Avertissement

Mirova Green Impact Private Equity est un FCPR nourricier g  r   par Natixis Investment Managers International (NIMI) qui investit dans le compartiment MEAC2 de la SLP Mirova Environment Acceleration Capital (MEAC) g  r  e par Mirova.

1. Liquidit   du compartiment :

Ce fonds n  offre pas de liquidit  , c  est-  dire qu  aucun rachat n  est possible jusqu  a la liquidation finale du fonds (sauf cas de d  blocage exceptionnel pr  vu au r  glement), soit pendant 10 ans (auquel peut s  ajouter une p  riode de prorogation   ventuelle du fonds de 2 ans) et il est soumis    **un risque de perte en capital** qui peut repr  senter la totalit   du montant investi.

L  investisseur de d  tail qui peut investir dans le Fonds est exclusivement celui qui r  pond aux crit  res suivants :

avoir obtenu un conseil en investissement adapt   sur la pertinence de son investissement dans le Fonds eu   gard    ses connaissances et son exp  rience,    sa situation financi  re et    ses objectifs d  investissement, avoir la capacit      faire face au risque de perte de la totalit   du montant investi et, Ce produit est susceptible de ne pas convenir pour des investisseurs de d  tail incapables de maintenir un engagement    long terme et illiquide de ce type.

2. Format nourricier*

Ce fonds, g  r   par NIMI, est un fonds nourricier du compartiment MEAC2 : il est investi en permanence en actions MB1 de MEAC2, au maximum    10% (pouvant   tre port      20% en cas de situations exceptionnelles de march  ) en liquidit  , et en contrat financier. L  allocation initiale envisag  e est d  un investissement de 92% dans le fonds ma  tre et de 8% en liquidit  .

** Un Fonds nourricier est un Fonds investi au minimum    85 % dans un seul autre Fonds qui prend alors la qualification de Fonds ma  tre. Sa performance sera inf  rieure    celle de son Fonds ma  tre en raison de ses propres frais de gestion.*

3. Risque fiscal

L  investisseur est seul responsable pour d  terminer s  il a rempli les conditions d   ligibilit   du 150-0 A, III et 163 quinquies B du Code G  n  ral des Imp  ts. Les souscripteurs doivent prendre tous conseils utiles aupr  s d  un professionnel qualifi   sur les incidences d  un investissement, la Soci  t   de Gestion ne pouvant    ce titre encourir de responsabilit  . L  agr  ment de l  AMF ne signifie pas que vous b  n  ficierez automatiquement des diff  rents dispositifs fiscaux pr  sent  s par la Soci  t   de Gestion. De plus, cela d  pendra du respect par ce produit de certaines r  gles d  investissement, de la dur  e pendant laquelle vous le d  tiendrez et de votre situation individuelle.

Analyse du portefeuille au 30/06/2024

Composition du fonds ma  tre Mirova Environment Acceleration Capital 2

Soci��t��	Activit��	Pilier d��investissement	Pays	Type d��instrument	Engagement total (M EUR)	Valorisation (M EUR)	% de d��tention dans la soci��t��	% du portefeuille
AGRONUTRIS	��levage d��insectes	Agro-Agritech / ��conomie circulaire	France	Action + obligation convertible	2.8	3.6	2.4%	10.3%
TALLANO	Captation de la pouss��re de freinage	Villes intelligentes	France	Action	1.7	1.7	2.5%	7.3%
VESTACK	Construction modulaire �� partir de mat��riaux	Villes intelligentes / Ressources	France	Action & dette	2.9	2.9	4.9%	12.7%
NAIO TECHNOLOG	Robotique agricole	Agro-Agritech	France	Action	3.6	2.8	4.2%	15.5%
NORSEPOWER	D��carbonisation de transports maritimes	��nergies propres	Finlande	Action + dette	3.3	3.3	4.2%	14.2%
NUVENTURA	Appareillage �� isolation gazeuse	��nergies propres	Allemagne	Action	2.7	2.7	6.6%	11.9%
WASTE ROBOTICS	Gestion des d��chets	��conomie circulaire	Canada	Action	1.9	1.9	10.0%	8.1%
NLINE ENERGY	Efficacit�� ��nerg��tique	��nergies propres	��tats-Unis	Action	2.4	2.4	8.2%	10.3%
GRIDBEYOND	Op��rateur de centrale ��lectrique virtuelle	��nergies propres	Irlande	Action	2.8	2.2	3.1%	9.7%
TOTAL						23.6		100.0%

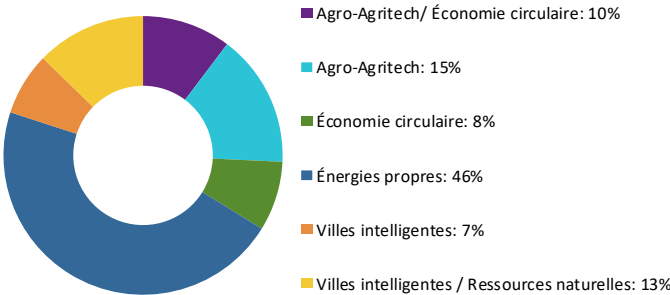
Source : Mirova

Mirova Green Impact Private Equity

Analyse du portefeuille au 30/06/2024

Analyse du fonds maître Mirova Environment Acceleration Capital 2

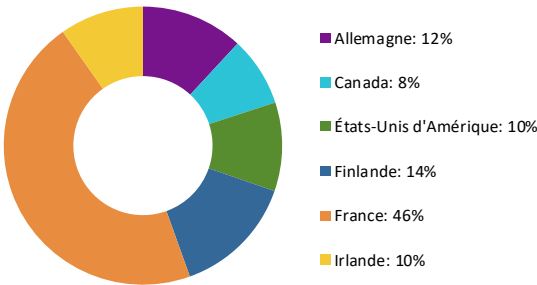
Répartition sectorielle
(en % de l'engagement global)



Secteur	Poids
Agro-Agritech/ Économie circulaire	10%
Agro-Agritech	15%
Économie circulaire	8%
Énergies propres	46%
Villes intelligentes	7%
Villes intelligentes / Ressources naturelles	13%

En % de l'engagement global

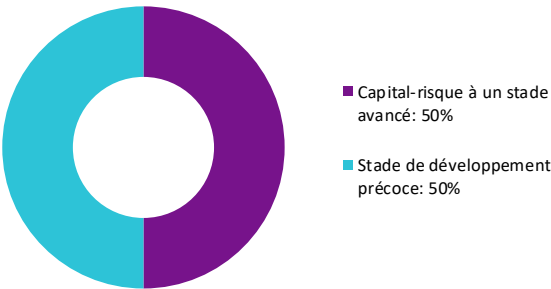
Répartition géographique
(en % de l'engagement global)



Pays	Poids
Allemagne	12%
Canada	8%
États-Unis d'Amérique	10%
Finlande	14%
France	46%
Irlande	10%

En % de l'engagement global

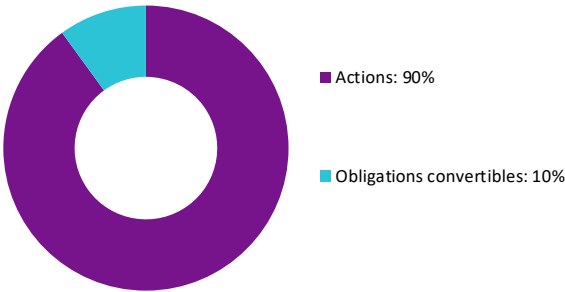
Répartition par profil de société
(en % de l'engagement global)



Profil de société	Poids
Capital-risque à un stade avancé	50%
Stade de développement précoce	50%

En % de l'engagement global

Répartition par type d'instrument
(en % de l'engagement global)



Type d'instrument	Poids
Actions	90%
Obligations convertibles	10%

En % de l'engagement global

Source des répartitions : Mirova

Mentions légales

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information aux prestataires de services d'investissement ou aux autres Clients Professionnels et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Le présent document ne peut pas être utilisé auprès des clients non-professionnels. Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d'investissement de s'assurer que l'offre ou la vente de titres de fonds d'investissement ou de services d'investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable.

Pour obtenir un résumé des droits des investisseurs dans la langue officielle de votre juridiction, veuillez consulter la section de documentation légale du site web (im.natixis.com/intl/intl-fund-documents)

En France : Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

L'entité susmentionnée est une unité de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays.

Bien que Natixis Investment Managers considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, elle ne garantit pas l'exactitude, y compris celles des tierces parties, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations.

La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé(s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie.

Tous les montants indiqués sont exprimés en EUR, sauf indication contraire.

Natixis investment managers peut décider de cesser la commercialisation de ce fonds conformément à la législation applicable.

La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant: www.im.natixis.com

Veuillez vous référer aux prospectus et au site internet du gérant financier pour plus d'informations sur la méthodologie d'évaluation ESG du Fonds.